



Comité du recrutement

Composition

Michel Paquette, responsable politique

Rita Duguay

Pauline McDermott

Robert Tibi

Danielle Tremblay

Mandat

Le Comité du recrutement est sous la responsabilité d'un membre du Conseil d'administration. Il conseille l'Association sur le choix de stratégies favorisant le recrutement. Il se réunit au moins une fois par année. Le Comité doit :

- a) réfléchir et produire des avis sur la mise en place d'activités propres au recrutement ;
- b) produire des avis sur toute question soumise par l'une ou l'autre des instances politiques de l'APRFAE ;
- c) produire un rapport annuel des activités réalisées ;
- d) suggérer des thématiques ou projets au Conseil d'administration ;
- e) disposer de tout mandat qui leur est confié par le Conseil d'administration ou le Comité exécutif.